

Pour devenir membre du Yacht Club de Cannes, il faut:

- Etre parrainé par deux membres du Club, dont au moins un des deux doit être membre du Conseil d'Administration.
- Le futur membre doit remplir un formulaire et son dossier doit être défendu par le ou les parrains, et accepté en Conseil d'Administration.
- Un droit d'entrée de 550 € est exigible en plus de la cotisation la première année. Les personnes déjà membres d'un Club allié au Yacht Club de France ainsi que les membres Junior de moins de 25 ans sont dispensés de ce droit d'entrée.



[bulletin d'adhésion et tarifs](#)